



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question écrite n° 4774

Texte de la question

M. Jean Lassalle attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des populations civiles de la région autonome du Tibet. Le renforcement de la présence militaire chinoise et le comportement de ces troupes font craindre de nombreuses atteintes aux droits de l'Homme ainsi qu'aux libertés publiques, notamment en matière de liberté religieuse. Face à cette situation, le gouvernement de la République populaire de Chine ne paraît vouloir faire évoluer sa position et continue de qualifier d'actes terroristes des manifestations pacifiques et des immolations par le feu de dizaines d'individus désespérés. Il lui demande son sentiment sur cette question et les actions qu'il compte engager pour assurer la promotion des valeurs universelles auxquelles la France est attachée.

Texte de la réponse

Les régions tibétaines de Chine sont touchées depuis plus d'un an par un mouvement d'immolations qui a déjà fait près de cinquante victimes. Face à cette situation, la France a exprimé publiquement et à plusieurs reprises sa profonde préoccupation. Pour la France, le dialogue est la voie à privilégier pour parvenir à une solution durable, respectant pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine. La France n'a jamais cessé de relayer ce message auprès des autorités chinoises et elle poursuivra son action sur ce point. Elle rappelle son attachement au respect des droits de l'Homme, à la liberté de religion et de conviction, ainsi qu'à la préservation de la culture et des traditions tibétaines. Ce sujet est également évoqué avec les partenaires européens de la France. La situation des droits de l'Homme au Tibet est abordée régulièrement dans le cadre du dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme. La France reste donc vigilante et mobilisée quant à la situation des droits de l'Homme au Tibet et dans l'ensemble de la Chine.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4774

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5044

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6097